



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 4e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 18 mars 2025 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :
Karine Martin
Geneviève Legault
Laura Guillemette
Anaïs Renaud
Marilou B. Cousineau
Cécile Carrière
Karine Côté
Sylvie Martel
Véronica Franco
Véronique Lallier
Catherine Veilleux
Rocio Esquivel

Monsieur :
Sylvain Bergeron

ÉTAIENT ABSENTS

Jolyanne Latulippe
Thomas Geissmann

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin	Directeur
Anne-Louise Déziel	Directrice-adjointe
Mélanie Laurin-Girouard	Directrice-adjointe



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Les bons coups :

- Utilisation des écrans et réussite éducative : une demande a été déposée à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et le projet a été accepté. Les étudiants en médecine pourront évaluer l'impact de l'utilisation des écrans sur la réussite éducative. Un suivi sera effectué à la rentrée prochaine.
- Carnavals : un beau succès cette année avec neige et belle température.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point suivant est ajouté au varia en séance tenante :

16. a. Discussion entre parents sur les journées d'évaluation

Il est proposé par Catherine Veilleux et appuyé par Sylvie Martel d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante.

CÉ #2025-03-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par Anaïs Renaud et appuyé par Geneviève Legault d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2024.

CÉ # 2025-03-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi à effectuer sur les rencontres passées.

4. FORMATION OBLIGATOIRE EN LIEN AVEC LA LOI 40 (RETOUR DES LECTURES)

Les membres n'ont pas de questions en lien avec la lecture du document « Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement ».



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

5. COMPRESSIONS DU MEQ (IMPACT DANS NOTRE ÉCOLE ET CHOIX)

Le budget annuel de l'établissement a été adopté lors du CE du 17 décembre 2024. À la suite des compressions annoncées par le ministère de l'Éducation (MEQ), un effort supplémentaire de 10 960\$ pour l'année en cours doit être fait.

La compression de 10 960\$ a été répartie entre différents projets et certaines dépenses prévues cette année ont été reportées. La Direction a réussi à ne pas toucher aux mesures impactant directement les élèves.

La Direction a présenté le document de mise à jour du budget annuel de l'établissement. Il n'y a pas d'obligation de réapprouver le budget modifié au CE.

6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE 25-26

Présentation du document des règles de régie interne 25-26 pour le service de garde. Il n'y a aucune question.

Il est proposé par Sylvie Martel et appuyé par Sylvain Bergeron.

QUE : l'approbation des règles de régie interne du service de garde 25-26 soit :

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7. CONSULTATION CSS QUANT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Concernant le formulaire pour la consultation du conseil d'établissement sur les critères de sélection de la direction, Karine Martin va répliquer le document dans l'outil 'google Forms' qui sera envoyé aux membres du CE d'ici la fin mars. Cet outil permettra de récolter les choix de chacun.

Karine Martin enverra ensuite les résultats au CE et remplira le document officiel afin de l'envoyer à qui de droit d'ici le 25 avril 2025.

CÉ # 2025-03-003



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Plusieurs commentaires des membres du CE sont émis quant au bon fonctionnement du CE actuel et la satisfaction de l'équipe de direction présentement en place.

On indique qu'il y a un espace dans le formulaire pour ajouter un commentaire, par exemple : continuer la stabilité de l'équipe.

8. CONSULTATION CSS SUR LES BESOINS EN BIENS (MOBILIER, APPAREILLAGE ET OUTILLAGE) AINSI QU'EN LIEN AVEC LES AMÉLIORATIONS ET LES TRANSFORMATIONS DE NOS BÂTISSSES

La liste des améliorations dressée par les membres du personnel et la Direction est présentée. Il s'agit d'une consultation obligatoire du CSS aux différentes écoles.

Une question concernant la présence du plomb dans l'eau est posée; la direction mentionne que la situation est réglée et que le retrait des affiches dans l'école a déjà été fait.

Cette liste va être déposée et sera possiblement consultable : la Direction fera un suivi avec la CSS.

9. PRINCIPES D'ENCADREMENTS, MANUELS SCOLAIRES ET PROCURES

Présentation du document intitulé 'Résolution concernant l'établissement des principes d'encadrements'.

Pas de changement par rapport à l'an passé.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Marilou B. Cousineau.
QUE : l'approbation des principes d'encadrements, manuels scolaires et procures soit :

CÉ # 2025-03-005

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RÉSOLUTION POUR L'APPROBATION POUR LA LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL 25-26



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2025-03-006

Présentation du document intitulé 'Résolution pour l'approbation de la liste de matériel d'usage personnel'.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Anaïs Renaud.

QUE : l'approbation pour la liste de matériel d'usage personnel 25-26 soit :

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

11.1 SUIVIS QUANT AU PLAN D'ACTION DU PÉ

Le fichier listant les actions du PÉ ainsi que les mises à jour sont présentés :

- Augmenter les zones de verdure dans nos cours d'école :
 - Projet « sous les pavés » complété en octobre 2024.
 - Des montants de 100,000\$ par cours d'école ont été approuvés pour des travaux dans chacune d'elles. Un premier chantier au niveau de l'arpentage va être fait au printemps prochain. La compagnie souhaite un topo du projet et avoir plus de détails sur ce qu'on veut faire pour l'été 2026. La soumission est prévue pour l'automne et les travaux de réalisation au cours de l'été 2026.
- Promouvoir l'importance des saines habitudes de vie :
 - Parascolaire : plusieurs offres d'activités sont actuellement en place. La direction révisera ses actions à l'automne prochain.
- Améliorer le rendement des élèves à la compétence "Lire des textes variés" et en effectuant le parallèle avec la compétence "Résoudre" :
 - L'équipe collaborative permet de cibler les élèves les plus à risque.
- Assurer la pérennité et augmenter les activités réalisées par l'OPP



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

- L'OPP est très dynamique cette année et a proposé plusieurs activités permettant de créer un lien entre l'école et les familles. Une fête de fin d'année est actuellement organisée.
- Augmenter le degré de satisfaction des parents à l'égard des communications :
 - Augmentation de la satisfaction des parents par rapport aux communications

Le document mis à jour a été déposé.

11.2 TRAVAUX EN LIEN AVEC LE PLIV

Concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLIV), plusieurs actions ont été prises en vue de renforcer le sentiment d'appartenance, la tolérance, l'acceptation des différences et travailler davantage sur les habiletés sociales.

Des billets et collants beaux gestes ont été distribués dans les deux pavillons et des tirages de récompenses effectués.

Egalement, il a été constaté que les élèves vivant des situations inconfortables ne les nommaient pas ; c'est pourquoi prochainement une boîte de dénonciation va être mise en place à St-Patrice. Le but est de permettre à ces élèves de dénoncer en tout temps.

La boîte de dénonciation sera anonyme mais pas confidentielle. Une présentation sera faite dans chaque classe ainsi que plusieurs autres communications effectuées (affiche, message intercom).

La mise en place de la boîte de dénonciation est pour le moment considérée comme un projet pilote. Il est suggéré de voir comment cela fonctionne, comment elle est gérée (fréquence, validation des mots, retour aux élèves qui ont écrit...) avant de le communiquer dans le Farfadet.

A noter que pour les choses urgentes, la direction et le personnel va continuer d'encourager d'aller voir un adulte directement. On leur



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

mentionne d'aller s'adresser à une personne de confiance, soit un parent ou aussi l'enseignant.

Autres moyens utilisés pour travailler sur la tolérance dans le cadre du PLIV : capsules moozoom, périodes de CCQ, etc.

Question concernant le comportement sur la cour : à qui s'adresser pour avoir un retour de 'comment ça se passe sur la cour pour mon enfant'? La Direction indique qu'un message peut être envoyé à la direction ; l'enseignant et le service de garde seront consultés pour avoir un portrait global. En cas de problème, l'enseignant est souvent la porte d'entrée ; s'il arrive quelque chose sur la cour, le service de garde avise l'enseignant.

11.3 SERVICES DE FRANCISATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Un portrait du service de francisation a été fourni et est présenté. Le nombre d'élèves en francisation a presque doublé cette année. En plus des élèves de Brassard-St Patrice, l'école accueille également 4 élèves de St-Jean-Bosco pour les cours de francisation.

11.4 PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE (les suites)

Lors du dernier CE, 3 propositions ont été faites à la Direction.

C'est la compagnie Lueur qui avait des disponibilités en septembre et qui effectuera les prochaines photos :

- 28 mai 2025 : photos de finissants
- 17 et 18 septembre 2025 : photos traditionnelles (classe et individuelles)

12. INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)

Pas de points

13. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Pas de points



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

14. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

L'OPP est très impliquée et dynamique cette année. Trois sous-comités ont été formés:

- Comité Brunch des finissants – date prévue : 23 mai
- Comité de Pâques pour Brassard – date prévue : 17 avril en après-midi
- Comité Fêtes de fin d'année – date prévue : 13 juin de 17h à 20h (musique, jeux gonflables, food truck, collation à vendre). L'OPP souhaite une forme de kermesse tombola pour toute la famille. Les mamans sont venues présenter cet événement pour avoir des bénévoles.

Prochaine étape : prendre le pouls des parents. Lieux de la fête à définir : quel pavillon ? un ou deux pavillons ?

Des commanditaires ont accepté de donner des prix.

15. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

16. VARIA

- a. Journée d'évaluation : quand on reçoit le plan de travail en février, il y est généralement accompagné d'un message mentionnant que les élèves doivent être en forme.

Question : est-il possible pour les parents de savoir quel jour les évaluations ont lieu, afin de bien préparer leur enfant ?

Les enseignantes présentes indiquent qu'elles préfèrent ne pas l'annoncer car cela ajoute du stress et peut provoquer de l'absentéisme.

Certains parents présents mentionnent que pour leur enfant c'est régulier, établi dès le début de l'année et communiqué dans le plan de travail.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2024-2025
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19h45.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur